

SÉNAT

Louis SOUVET
Sénateur du Doubs

Paris, le - 5 NOV. 2004

Pour votre information

V. Réf. : SV/EE/882/S
N. Réf. : GdK/Parl n° 7355

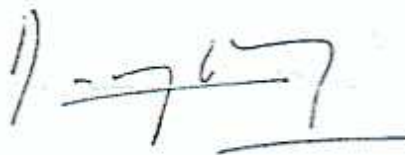
Monsieur le Président,

Vous avez bien voulu me faire part des revendications de l'association internationale des victimes de l'inceste.

A cet égard, j'ai pris note des 20 propositions contenues dans le document que cette association vous a adressé et je les ai signalées à mes services qui les examineront avec attention.

Je ne manquerai pas de vous tenir informé dans les plus brefs délais de la suite qui sera réservée à votre démarche.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Dominique PERBEN

Monsieur Louis SOUVET
Vice-Président de la Commission des Affaires sociales
au Sénat
Sénateur de Doubs
Maire de Montbéliard
15, rue de Vaugirard
75291 PARIS CEDEX 06